

Communiqué de presse
Saint-Denis, le 16 mai 2019

Cityscoot lance une expérimentation au pied des campus SNCF de Saint-Denis

Cityscoot, la ville de Saint-Denis et la SNCF lancent une phase d'expérimentation au pied des campus du Groupe SNCF pour proposer aux salariés de l'entreprise publique et des habitants de Saint-Denis des emplacements réservés aux scooters électriques en libre service à proximité de la Gare de Stade de France-Saint-Denis. Il s'agit d'une première pour Cityscoot qui ne s'était jusque-là jamais associé à une entreprise.

Après Paris, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et de nombreuses autres villes autour de Paris, la startup française continue ainsi son déploiement en Île-de-France. Les 3 700 scooters peuvent être loués et déposés dans les zones prévues à cet effet autour des campus SNCF de Saint-Denis. Cela permettra aux salariés de la SNCF – mais pas que – de venir travailler ou d'aller en rendez-vous avec un moyen de transport rapide mais surtout propre.



« Nous avons tout de suite été séduits par la démarche de la ville de Saint-Denis et de la SNCF de faire de Cityscoot un allié pour les habitants et les salariés. Cette démarche étant nouvelle pour nous, nous débutons avec une phase de test et d'expérimentation de 6 mois. Nous espérons pouvoir la pérenniser et que les employés de la SNCF, des entreprises alentours, ainsi que les habitants de Saint Denis puissent ainsi profiter de Cityscoot. », s'enthousiasme **Bertrand Fleurose, président fondateur de Cityscoot.**

A propos de Cityscoot

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a récemment conclu une nouvelle opération de financement de 40M€, après avoir obtenu 15M€ au cours de l'été 2016. Le Groupe RATP et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot (parmi lesquels la Caisse des Dépôts) et au partenaire stratégique LeasePlan pour financer l'ouverture du service dans de nouvelles villes et amener la flotte globale à 6 000 scooters début 2019 (Paris, Nice et Milan).

Avec 250 salariés en France (recrutés en CDI), Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO

<http://www.cityscoot.eu/paris/>

Contacts presse

Yohan BISSON – 01 55 74 84 99 / 06 62 29 55 73

Cityscoot@rumeurpublique.fr